

Assemblée générale ordinaire 2026

27 juin 2026 – Talmont-Saint-Hilaire (85)

173 clubs présents ou représentés sur 361 au total. 747 voix distribuées sur 1277. Répartition selon les comités :

CD 44 : 56 clubs et 251 voix

CD 49 : 25 clubs et 117 voix

CD 53 : 17 clubs et 66 voix

CD 72 : 23 clubs et 105 voix

CD 85 : 52 clubs et 208 voix

Pointage à 14h, début de l'Assemblée générale à 14h30

1. Mot d'accueil du Président du club organisateur, Yoann MITARD, et du 1^{er} adjoint de Talmont-Saint-Hilaire, Pascal LOIZEAU

2. Approbation PV de l'Assemblée Générale du 28 juin 2025 à Sillé-le-Guillaume (72)

⇒ [Le PV de l'Assemblée générale 2025 est approuvé à l'unanimité.](#)

3. Allocution du Président de Ligue, Jean-René CHEVALIER

« Je souhaiterais débiter en remerciant chaleureusement la mairie de Talmont-Saint-Hilaire et le club local de tennis de table pour leur accueil et les conditions d'organisation de cette Assemblée générale.

La saison 2025-2026 a été marquée par deux championnats de France qui ont particulièrement mis en valeur notre Ligue. Tout d'abord, nous avons vécu mi-juin les Championnats de France messieurs et dames organisés pour la sixième fois en Pays de la Loire. Après 2004 et les victoires d'Eloi et Palut à Laval, et après maints changements de date, l'Espace Mayenne, merveilleux écrin pour le tennis de table, a accueilli les 96^e Championnats de France.

Les équipes de France au complet ont permis à plus de 17 000 spectateurs de vibrer pendant 3 jours et, en apothéose, les victoires des deux favoris Félix LEBRUN et Prithika PAVADE. Côté émotions, la Mayennaise Agnès LE LANNIC, après plus de 30 qualifications aux Championnats de France, a décidé de mettre un terme à sa participation après 21 médailles remportées. Bravo Agnès !

Comment ne pas saluer la parfaite organisation du Comité de Mayenne et ses 190 bénévoles. Bravo M. le Président, bravo Fabrice.

Plus tôt dans la saison, les cadets et cadettes avaient rendez-vous à Saint-Quentin pour les Championnats de France Benjamins-Cadets. Nos jeunes ont particulièrement brillé. En cadets, Noah TESSIER est devenu champion de France, et Quentin SANDONA, demi-finaliste. Associés en double, ils sont également champions de France dans cette épreuve. En cadette, Albane ROCHUT, tête de série n° 1, n'a pas tremblé et est devenue championne de France en double et en simple.

Ces résultats sont le fruit de l'excellent travail des entraîneurs de club ainsi que celui réalisé dans nos structures régionales d'entraînement par les cadres techniques départementaux et régionaux. Maintenant, il nous faut éviter le départ de ces jeunes. Et pour cela, nous souhaitons qu'ils puissent intégrer les meilleures équipes de notre Ligue.

Une présentation par pôle vous sera faite au cours de cette AG, mais je souhaitais revenir sur quelques dossiers structurants qui, à mi-mandat, illustrent des avancées dans le projet d'Olympiade.

Premièrement, la saison écoulée a été marquée par un calendrier inhabituel à plusieurs titres. Le championnat par équipes a été souhaité plus long qu'à l'habitude, et suite aux remontées, la Fédération a fait le choix, pour la saison prochaine, de revenir à la normale. La seconde raison est les différents changements de date des championnats de France, qui ont amené à positionner le Grand Prix des Pays de la Loire fin mars, dans un format qualificatif pour les Championnats de France jeunes.

Pour autant, toutes les épreuves se sont déroulées dans d'excellentes conditions, excepté les titres par équipes annulés le weekend dernier en raison d'un arrêté municipal pris à cause des conditions météorologiques. Je remercie l'ensemble des personnes qui contribuent, tout au long de la saison, à proposer des compétitions dans les meilleures dispositions. Nous veillons toutefois à ce que les ajustements nécessaires soient réalisés, y compris vis-à-vis des clubs organisateurs, comme l'utilisation à venir d'un nouveau format plus clair du cahier des charges pour chaque compétition.

La dynamique actuelle du tennis de table est très réjouissante. Après le record de licenciés battu la saison passée dans la dynamique des Jeux Olympiques, l'incertitude était présente, mais avec le travail de tous dans vos clubs, nous établissons un nouveau record avec 23766 licenciés. Je vous en félicite.

Cette croissance s'explique par de nombreux facteurs, et la professionnalisation dans les clubs n'y est pas étrangère afin d'accueillir les pratiquants dans d'excellentes conditions. Cette année, ce sont pas moins de 18 candidats qui sont arrivés au terme de leur formation BPJEPS ou DEJEPS spécialité tennis de table, avec l'ambition de devenir éducateur sportif. Dans les sessions qui débutent à l'été 2026, de nouveaux candidats des Pays de la Loire sont inscrits, avec des clubs pour structures d'apprentissage.

Ces chiffres se concrétisent par un nombre important de créations d'emploi. Cinq dossiers ont été déposés au titre de la campagne ANS Emploi, et quatre nouveaux salariés vont rejoindre au cours de l'été les effectifs du Groupement d'employeurs. Pour rappel, le GE facilite la mutualisation d'emplois à temps plein entre plusieurs clubs, ce qui facilite la professionnalisation et permet en même temps de proposer des conditions pérennes de travail pour les salariés.

Les projets de l'année ont été nombreux et je souhaitais revenir sur la dynamique enclenchée autour du sport santé. Annoncée par la Fédération comme la thématique de l'année, les Pays de la Loire, comités et ligue ensemble, avaient déjà fait le choix de s'engager sur ce sujet. Cela a permis, depuis le début de l'année, d'identifier l'ensemble des actions menées par vos clubs sur les axes du sport santé, du bien-être et du loisir. Un double appel à projets, national et régional, a permis au club de se positionner jusqu'à fin mai pour espérer obtenir un soutien financier pour les actions menées, avec des financements à chaque échelon.

Enfin, nous avons profité d'engager un projet à plusieurs dimensions pour le présenter auprès de certains acteurs institutionnels dont l'Agence Régionale de Santé, la DRAJES et le CROS, qui ont tous été motivés à l'idée de s'associer à notre dynamique.

Nous sommes à la moitié du mandat, et je souhaitais vous indiquer que nous travaillons déjà à préparer l'avenir. A ce titre, une démarche commune de dispositif local d'accompagnement, DLA, est menée entre la ligue et les comités départements, excepté celui de Vendée qui n'a pas souhaité se joindre à la démarche. L'objectif est d'identifier des pistes permettant de revoir l'organisation globale des instances du tennis de table en Pays de la Loire afin d'apporter le meilleur service possible aux clubs et aux licenciés. Cela passera par des réflexions sur la répartition des missions entre les échelons, sur le positionnement des élus et des salariés, sur les pistes de mutualisation ou d'harmonisation.

En menant ce DLA sur la fin de l'année 2026, l'objectif est de pouvoir mener des expérimentations sur l'année 2027, puis de prendre d'éventuelles dispositions statutaires et fonctionnelles en prévision des assemblées générales électorales qui se tiendront en 2028.

Pour terminer, un petit clin d'œil, car ici à Talmont, nous sommes dans le fief de l'un de mes prédécesseurs, Marcel Retailleau. Je voulais de l'occasion pour te rappeler un petit souvenir, si ma mémoire est bonne. C'était

les inter-ligues cadets à Egleton en 1965. Je jouais dans l'équipe de la Ligue de l'Atlantique et toi, déjà jeune dirigeant, tu étais délégué de la Ligue. 61 ans plus tard, nous nous retrouvons toujours autour de cette passion commune qu'est le tennis de table, je sais quelle a été ta contribution pour l'organisation de cette assemblée générale avec la collaboration de ton club, merci à toi.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances estivales et rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison. Merci de votre attention. »

4. Rapport moral de la Secrétaire générale adjointe de Ligue, Céline BROCHARD

« Il a été difficile, en septembre dernier, de se projeter pour savoir ce que seraient nos effectifs pour cette saison 2025 – 2026. Certains pensaient que nous allions redescendre de notre nuage après l'engouement des JO de Paris 2024 mais nous avons de nouveau battu le record. Cette dynamique est autant favorisée par la médiatisation du tennis de table autour de l'équipe nationale que par le travail de qualité opéré dans les clubs et auquel vous contribuez toutes et tous.

Pour vous donner quelques statistiques :

- Nous avons maintenu la répartition entre compétiteurs (64%) et loisirs (36%).
- Par contre au niveau de la féminisation, nous constatons une légère baisse. Nous passons de 12% à 11,5% toutes catégories confondues (soit une centaine de féminine en moins).

Organisation

Au cours de la saison qui se termine, la vie statutaire de la Ligue a été assurée par les élus et salariés, avec notamment 6 réunions de bureau, 2 réunions spécifiques avec les présidents de comités et 4 conseils de ligue.

Quelques changements ont eu lieu dans les effectifs salariés avec la prise de poste de Nicolas Sterckeman en septembre dernier. Nicolas est chargé de développement et de communication, et à ce titre son rôle est de mettre en œuvre la politique de développement de la ligue et d'assurer l'ensemble des communications dont vous pouvez prendre connaissance au quotidien sur les différents supports et réseaux. Son embauche a eu une conséquence directe, celle de laisser une place vacante au sein du Conseil de Ligue puisque Nicolas était élu et qu'il est devenu salarié. Comme 2 autres places avaient été libérées, ce sont donc trois places qui sont à pourvoir et qui feront l'objet d'une élection complémentaire au cours de cette assemblée générale.

Nouveau Parcours prévention santé

Dans les informations administratives, la Fédération a entériné des modifications du règlement médical, intégrant à compter de juillet un nouveau Parcours prévention santé (PPS). Celui-ci s'appliquera de manière annuelle pour tous les licenciés entre 18 et 64 ans. Le fonctionnement pour les mineurs reste inchangé avec un questionnaire de santé, et pour les 65 ans et plus, le certificat médical reste obligatoire à l'entrée dans une nouvelle catégorie, tous les 5 ans, et le PPS sera attendu les autres années.

Le fonctionnement du PPS doit être simple. Les clubs ont la possibilité de valider une licence sans pratique sportive, puis le licencié valide son PPS depuis son espace licencié. L'accès se fait depuis l'espace personnel FFTT, qui permet d'accéder à un parcours de quelques vidéos et questionnaires. Une fois complété, l'attestation est disponible en téléchargement et peut éventuellement être présentée au club ou à un juge-arbitre en complément du traitement automatique de la licence avec pratique sportive.

Attention toutefois, je souhaite attirer votre attention sur le fait que cette procédure nécessite que le licencié dispose d'un compte ou qu'il puisse le créer, ce qui implique que l'adresse mail indiquée sur sa fiche licencié soit correcte.

Rapport d'activité de l'Instance Régionale de Discipline

Je souhaitais profiter de cette réunion de l'ensemble des clubs pour faire passer un message du président de l'Instance régionale de discipline, Joël CHAILLOU. L'I.R.D. est composée de 5 membres (un membre de chaque comité) ; elle se réunit sur demande du président de la ligue et statue en toute indépendance.

Depuis début 2026 elle a déjà dû se réunir à 4 reprises alors que dans les années passées elle n'avait souvent qu'un dossier par saison voire pas du tout. Nous constatons donc une augmentation sensible, notamment des mauvais comportements de joueurs, jeunes et moins jeunes, lors de compétitions départementales et régionales, individuelles et par équipes.

Aussi nous invitons les responsables des clubs à sensibiliser tous leurs adhérents, joueurs, entraîneurs, dirigeants, parents, sur ces comportements déviants tels qu'invectives, mots déplacés voire orduriers, jets de raquettes, etc... Diffusez par tous vos moyens de communication la charte de bonne conduite de la FFTT et tout ce qui peut inciter à la bonne pratique de notre sport.

Conclusion

Pour conclure, je souhaite remercier les salariés de la ligue pour leur aide précieuse, leur disponibilité et leurs compétences. Également les élus avec qui nous formons une équipe soudée et au sein de laquelle il est facile de travailler. Je n'oublie pas non plus les bénévoles cooptés qui font partie de notre groupe et qui nous ont aidé tout au long de l'année. Enfin merci à vous toutes et tous pour votre engagement permanent et votre écoute de ce jour. Bonne Assemblée Générale. »

5. Présentation des candidats aux postes complémentaires au Conseil de Ligue

Trois candidates avaient transmis leur candidature dans les temps et finalement l'une d'entre elles s'est retirée depuis. Deux noms sont soumis au vote des participants à l'Assemblée générale :

- Coralie BONNEAU, licenciée à Nantes Saint Joseph (44)
- Mathilde GALLIER, licenciée à Les Herbiers (85)

Il est procédé au vote avec la nomination de Joël CHAILLOU en charge du dépouillement, accompagné de 3 volontaires pris dans l'assemblée.

15. Remise des récompenses

Une première remise de récompenses est effectuée le temps que l'ensemble des votants puisse déposer son bulletin dans l'urne. Les 7 lauréats du Mérite régional de bronze sont appelés, ou le représentant de leur club.

6. Présentation du projet d'Olympiade

Simon BUFFET présente un point d'étape sur le projet d'Olympiade 2024-28 en revenant notamment sur le travail mené pour construire une version deux avec l'ajouts de 8 nouvelles actions, et les avancées réalisées au cours de la saison. Le document est disponible sur le site de la Ligue et une identité graphique spécifique permet de retrouver toutes les actions menées sur les différents supports de communication de la Ligue.

Une soixantaine de personnes ont contribué à la vie du projet au cours de la saison, et il est tout à fait possible pour ceux qui auraient l'envie de pouvoir s'y associer et contribuer. Les volontaires sont invités à prendre contact avec Simon.

7. Rapport d'activité des différents Pôles

Les différents pôles de la Ligue, par l'intermédiaire d'élus et de salariés, font la présentation des actualités de la saison écoulée et de perspectives pour celle à venir :

- Pôle Technique (Camille NOBLET, Fabrice DAVIS et Xavier FORTINEAU)
- Pôle Sportif (Claude LE BORGNE)
- Pôle Arbitrage (René OIRY)
- Pôle Développement et Formation (Simon BUFFET et Anthony DAVIOT)
- Pôle Responsabilité Sociétale des Organisations (Sarah FALLOURD)

Les contenus sont à retrouver sur le diaporama.

8. Présentation du compte de résultats et bilan arrêtés au 31 décembre 2025 par Jean-François BORDRON, Trésorier

9. Rapport des vérificateurs aux comptes

10. Approbation du compte de résultats et bilan 2025

- ⇒ Le compte de résultat 2025 est approuvé à l'unanimité.
- ⇒ Le bilan 2025 est approuvé à l'unanimité.
- ⇒ L'affectation des 3088€ d'excédent 2025 aux réserves de la Ligue est approuvée à l'unanimité.

11. Présentation et approbation du budget prévisionnel 2027

- ⇒ Le budget prévisionnel 2027 est approuvé à l'unanimité.

12. Présentation et vote pour le poste complémentaire de vérificateur aux comptes

Un seul candidat s'est présenté pour cette élection : Richard LOISON, licencié à Corpo Ping (49).

- ⇒ La candidature de Richard LOISON est approuvée à l'unanimité.

13. Résultats sur les votes des postes complémentaires

Joël CHAILLOU présente les résultats suite au dépouillement : 747 voix distribuées, 700 voix exprimées et 60 bulletins blancs.

- ⇒ Coralie BONNEAU est élue au Conseil de Ligue avec 630 voix pour.
- ⇒ Mathilde GALLIER est élue au Conseil de Ligue avec 613 voix pour.

14. Information sur les vœux

Aucun vœu n'avait été reçu.

15. Remise des récompenses

Suite des récompenses avec les 4 lauréats du Mérite régional Argent puis les 9 lauréats du Mérite régional Or.

Les clubs ayant terminé sur le podium du Challenge clubs formateurs sont également récompensés (La Ferrière 1^{er} – Le Mans Sarthe TT 2^e – La Romagne S.S. 3^e).

Une reconnaissance est faite par l'équipe technique régional à David LELIEVRE, parti à la retraite après 41 années de salariat au Comité du Maine-et-Loire.

16. Allocution des personnalités

- Marcel RETAILLEAU, Président d'honneur de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire ;
- Dominique COQUELET, Vice-président et secrétaire général du CROS des Pays de la Loire ;
- Maxence DE RUGY, Maire de Talmont-Saint-Hilaire et Président de la Communauté de communes Vendée Grand Littoral.

Fin de l'Assemblée générale à 17h15 suivie d'un vin d'honneur.

Le Président, **Jean-René CHEVALIER**

